

Réunion du Comité de liaison (spéciale)

le 2 mai 2003

1. OUVERTURE, PRÉSENCES, REGRETS

Johanne Fortin, présidente du Comité de liaison, appelle l'assemblée à l'ordre à 14 h le 2 mai 2003.

Membres présents : Hugues Chiasson, Anne Chouinard, Johanne Fortin (secrétaire de réunion), Carmel Levesque, France Nadeau et Michel Nadeau.

2. AUGMENTATION DES COTISATIONS DE CANADA LIFE

Michel Nadeau a reçu une lettre provenant de M. Tin Albert, représentant de la Compagnie Canada Life, l'informant de l'augmentation des primes d'assurance pour le personnel non-enseignant du Campus d'Edmundston. À cet effet, M. Nadeau demande aux membres du Comité de liaison de faire un choix parmi les propositions suivantes :

- Accepter l'augmentation
- Couper les bénéfices
- Demander des soumissions d'autres sociétés

Après discussion, il est proposé par Anne Chouinard, appuyé de Carmel Levesque,

Que l'augmentation soit acceptée telle que proposée.

Vote : Unanime

ADOPTÉE

3. AJOURNEMENT

La réunion est ajournée à 14 h 45.

Comité de liaison
le mercredi, 19 novembre 2003, à 9 h 00
Local 339
Université de Moncton - campus d'Edmundston

Présences: Anne Chouinard, ~~Johanne Fortin~~, Denis Gendron, Carmel Levesque, France Nadeau et Michel Nadeau.

Absence motivée: Hugues Chiasson

Invitée: Diane Basque Albert, secrétaire de réunion.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 MAI 2003

RI-CLUMCE-20031119

Il est proposé par France N., appuyée de Diane B.A.,

que le procès-verbal de la réunion du 2 mai 2003 soit adopté tel quel.

Vote: UNANIME

ADOPTÉ

2. EMPLOYÉES D'ORGANISMES EXTERNES QUI ADHÈRENT À NOS RÉGIMES D'ASSURANCES COLLECTIVES ET DE MÉDICAMENTS (Anne C.)

Les seuls employés qui devraient bénéficier de ce privilège sont nos employés et ceux qui nous sont prêtés. Le CIDIF et la Garderie sont des exemples d'organismes externes.

De plus en plus de retraités s'informent concernant les assurances. Ils ont le droit de bénéficier des assurances jusqu'à 65 ans. Il est mentionné qu'un régime d'assurance pourrait être créé à l'intérieur de notre présent Régime pour les retraités qui n'ont pas encore atteint l'âge de 65 ans. Est-ce que ça relève de nous? La Croix Bleue demande-t-elle un certificat médical? Anne Chouinard va s'informer auprès de la Croix Bleue et aussi de Martin Albert concernant les personnes de 65 ans et plus. Les personnes retraitées bénéficient de notre Régime jusqu'à l'âge de 65 ans, cependant ils doivent absorber les coûts en entier.

R2-CLUMCE-20031119

Il est proposé par Anne C., appuyée de France N.,

que les organismes externes soient exclus de nos Régimes d'assurances collectives et de médicaments.

Vote: UNANIME

ADOPTÉ

3. CRÉDITS POUR CONGÉS DE MALADIE (Anne C.)

L'information a été distribuée dans les casiers. Ce privilège n'existe plus parce qu'il n'a pas atteint les objectifs que l'Administration s'était fixés, c'est-à-dire, de diminuer l'absentéisme. Il est suggéré de proposer un autre système d'assurance-salaire et de jours de maladie. L'UMCE est considéré comme le plus généreux si on le compare avec les campus de Moncton et de Shippagan. Moncton accorde une demi-journée par mois et un congé prolongé après une semaine d'absence. Cela implique beaucoup de paperasse, mais il en coûte moins cher. Il faudrait trouver un moyen de bonifier les employés qui n'abusent pas. Quelques employés doivent être remplacés lorsqu'ils s'absentent. Pour ceux qui ne sont pas remplacés, cela implique un surplus de travail pour ceux qui restent. Tout ceci engendre des coûts monétaires, d'opération et un service à la clientèle moins efficace. Il est suggéré de former un comité qui regrouperait des membres qui représentent chaque catégorie d'employés. Les membres du comité auront pour mandat d'abord, de s'informer de ce qui se fait ailleurs, de vérifier nos catégories d'emploi et de se réunir en janvier prochain. Des membres du comité manifestent leur mécontentement suite à l'émission d'une note de service stipulant que le crédit pour congés de maladie a été aboli. À l'avenir on demande de consulter le Comité de liaison avant de prendre des décisions qui les concernent.

4. COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT (Anne C.)

Un sondage est en cours pour vérifier ce que les employés veulent. Ce sondage sera distribué au cours des prochaines semaines aux employés et/ou à leur directeur, pour établir les besoins en formation du personnel. Les données ont été élaborées par le système Socrate. Des cours Réseau seront offerts. Il y a une possibilité que le Collège Communautaire offre des cours d'entretien pour la conciergerie. Une conférence aura lieu à Edmundston, pour la Corporation Hospitalière, les Écoles et autres institutions qui seraient intéressées.

5. COMITÉ SOCIAL (Anne C.)

Un comité a été mis sur pied suite à un sondage auprès du personnel. Les préparatifs sont commencés pour organiser un *party* de Noël le 12 décembre prochain. Le Comité est ouvert aux suggestions. La formule que nous avons adoptée au cours des années passées marchait bien et le Comité a opté pour cette formule cette année. Il reste à faire le budget en conséquence.

6. RÉGIME DES RENTES (Anne C.)

Depuis les événements du 11 septembre 2001, le Régime a subi tout un choc. Notre Régime pouvait se dire en santé. Jusqu'au 31 décembre 2000, nous avons toujours eu des surplus. Nous avons adopté la règle 90 et les rentes de retraites étaient indexées à chaque année selon l'argent disponible. Comme le dépôt du rapport de rendement s'effectue à tous les trois ans, nous devons déposer cette année. Le Comité du Régime des rentes a décidé d'augmenter la contribution de l'employé de 1% à compter de janvier 2004.

R3-CLUMCE-20031119

Il est proposé par Johanne F., appuyée de France N.,

que le Comité de liaison soit informé au fur et à mesure des discussions et des développements du Comité du Régime des Rentes.

Vote: UNANIME

ADOPTÉ

Les employés de l'UMCE seront convoqués à une rencontre afin d'être informés de la situation et recevoir les explications. Anne C. a besoin de l'appui du Comité de liaison. Le Comité de liaison de UMCE n'a pas l'intention de défendre ce point à la rencontre avec les employés parce qu'il n'a pas été consulté au préalable.

La présentation au Conseil des Gouverneurs aura lieu le 6 décembre 2003 pour être effectif au 1er janvier 2004.

Il y a une vérification à faire du côté des gestionnaires.

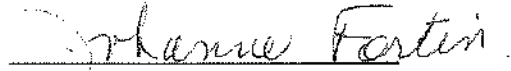
Levée de la réunion à 11 h45

Johanne Fortin, présidente
comité de liaison

Suite à cette réunion, Anne C. demande au comité de liaison de se réunir vendredi le 21 novembre à 9 h 00.

Présences: Hugues Chiasson, Johanne Fortin, Denis Gendron, Carmel Levesque, France Nadeau et Michel Nadeau

Anne C. informe les membres que le vote pour l'augmentation de 6.5% à 7.5% des primes du Régime de Pension n'avait pas eu lieu tel que stipulé à la réunion du 20 novembre. Il est décidé qu'une rencontre aura lieu le lundi 24 novembre avec les membres du personnel non enseignant afin de les informer de cette augmentation.



Johanne Fortin, présidente
comité de liaison